



POISSY

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 AOUT 2015

L'an deux mille quinze, le trente et un août à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 25 août 2015, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : M. BERÇOT Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. MEUNIER Mme de VAUCOULEURS M. NICOT Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. PROST Mme GRIMAUD Mme CONTE M. DUPART Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT Mme MAIRET M. DE JESUS PEDRO M. VACQUIER Mme BELVAUDE M. POCHAT Mme DRAY-BAZERQUE M. PRADOUX Mme KOFFI M. ALLAOUCHICHE Mme LOQUE.

POUVOIRS : M. MOULINET à M. OLIVE Mme GRAPPE à Mme DOS SANTOS Mme EMONET-VILLAIN à M. BERÇOT Mme VINAY à Mme LOQUE.

ABSENTS : Mme POTHIER, Mrs SHEEHAN, LEGRAND, HEDRICH.

SECRETAIRE : Mme DOS SANTOS.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

: - : - : - :

DIRECTION GENERALE

1) Exercice 2015 - Accord sur la procédure d'extension des compétences par la Communauté d'agglomération « Poissy-Achères-Conflans-Sainte-Honorine » en vue de la fusion de six Etablissements Publics de Coopération Intercommunale dans le cadre du Schéma Régional de Coopération Intercommunale de la région Ile de France - Adoption des statuts modifiés.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

2) Principe de dématérialisation des convocations des élus au Conseil municipal.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

JEUNESSE ET SPORT

3) Signature d'une convention avec le variétés Club de France pour l'organisation d'un match de football de gala le 12 octobre 2015 au stade Léo Lagrange au profit d'associations caritatives.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins une non-participation au vote.

URBANISME

4) Cession de la plus grande des deux maisons de l'ancienne propriété dite « L'Escale », d'environ 800 m² bâtis, avec terrain arboré de 12 332 m² environ, en bord de Seine, cadastrée section AP n° 8 partie, sise 38 avenue de l'île de Migneaux.

Délibération adoptée à la majorité des présents.

: - : - : - :

Le présent compte rendu est affiché le 4 septembre 2015.

**Le Maire,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,
Président de la Communauté d'agglomération P.A.C.
Karl OLIVE**